GUIDE

DE

L'ASSOMPTION

CONTENANT

Les Renseignements Nécessaires

AUX GENS DE

MONTREAL

Et D' ailleurs, Qui Veulent Aller Passer

LA SAISON D'ETE

A LA CAMPAGNE

OU MEME Y FIXER LEUR FAMILLE

t En Conservant Leur Place d'Affaires à La Ville

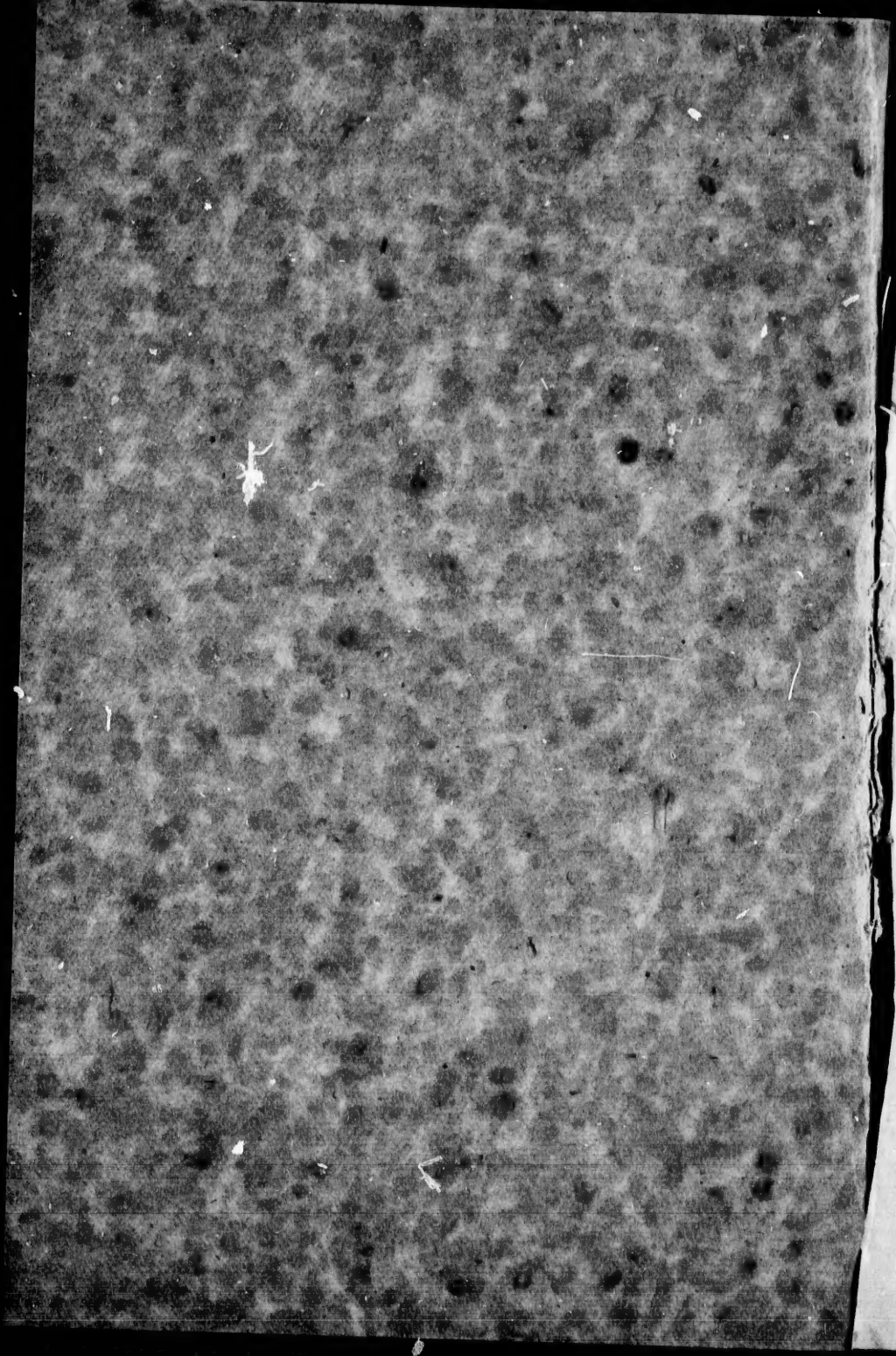

GUIDE

DE

L'ASSOMPTION

CONTENANT

Les Renseignements Nécessaires

AUX GENS DE

MONTREAL

Et D'ailleurs, Qui Veulent Aller Passer

LA SAISON D'ETE

A LA CAMPAGNE

OU MÊME Y FIXER LEUR FAMILLE

Tout En Conservant Leur Place d'Affaires à La Ville

FC2949
A98
A3
1883
***

som
éta
peti
près
com
que
distr
nonc
frais.

AU LECTEUR

Il est parlé du chemin de fer de L'Assomption dans le présent Guide, comme étant à l'usage du public; parceque ce petit livre ne devait lui être livré qu'après la terminaison de ce chemin. Mais, comme cette terminaison se trouve quelque peu retardée, nous croyons devoir le distribuer avant, dans l'intérêt des annonceurs qui en ont fait une partie des frais.

L'Assomption, 28 Mai 1883.

J. Z. Martel.

AU PUBLIC

Au moment où le Village de L'Assomption vient de faire un nouveau pas vers le progrès, par la construction d'un embranchement du chemin de fer Q. M. O. & O. qui augmente considérablement son importance, et qui attire spécialement sur lui l'attention du public, nous croyons faire plaisir à ce dernier en publiant ce guide où il trouvera sur cette localité, des réponses brièves mais que nous avons lieu de croire suffisantes, aux différentes questions qu'il peut avoir à poser sur son origine, ses progrès, ses institutions, son commerce, etc.

Nous offrons de plus au lecteur, un plan de ce village et du tracé de son chemin de fer, qui faciliteront l'intelligence de cet ouvrage et le compléteront.

La Campagne est pour moi plus belle que la Cour,
Et je voudrais pouvoir y fixer mon séjour.

(Destouches.)

OU FAUT-IL DONC ALLER PASSER LA SAISON DES CHALEURS ?

A l'époque où nous vivons, nous voyons maints habitants des villes à la recherche d'un endroit convenable pour aller passer la saison des chaleurs. Désanchantés de certaines localités situées à l'embouchure du fleuve St. Laurent, où ils vont chercher à grands frais une bronchite, une dissenterie ou d'autres aménités semblables, ils apprendront sans doute avec plaisir qu'il n'est pas nécessaire de tant s'éloigner pour trouver un endroit qui leur convient mieux, et qu'il leur suffit de se rendre au village de L'Assomption pour se procurer ce qu'ils désirent. En effet ce village est un des plus beaux sites du Canada et l'un des plus salubres, un lieu où l'on peut élever convenablement une famille et lui procurer même la plus haute éducation, un lieu où l'on peut se donner tout le confort des villes tout en jouissant des bienfaits de la campagne, un lieu enfin qui n'est situé qu'à une heure et quart de Montréal.

Le village de L'Assomption est donc un des postes les plus avantageux de la Puissance du Canada pour l'établissement des familles qui ont et qui veulent veulent conserver leur place d'affaires à la ville.

P. A. O. ARCHAMBAULT

Avocat

RUE NOTRE-DAME

J. S. RIVEST

NOTAIRE

Rue Du Portage

J. BONIN, NOTAIRE, Rue du Portage
Ls. GUILBAULT, AVOCAT, Rue L'Ange-Gardien
F. X. A. LESAGE, NOTAIRE, Rue Notre-Dame
J. Z. MARTEL, NOTAIRE, St. Etienne

ACHILLE ARCHAMBAULT

MARCHAND

RUE L'ANGE-GARDIEN

OU EST SITUÉ LE VILLAGE DE L'ASSOMPTION, ET QUELLE EST LA BEAUTÉ DE SON SITE ?

Ce village est situé à 24 milles seulement de Montréal, à environ deux milles du fleuve St. Laurent, dans le comté de L'Assomption dont il est le chef-lieu, et dans le district de Joliette.

Sa position est incomparable. Situé sur une presqu'île, arrosé par les eaux pures et limpides de la Rivière de L'Assomption, la nature semble y avoir prodigué ses richesses. En se rendant à ce beau village, quelque temps avant d'y arriver, l'on croirait que l'on va entrer dans un bosquet inhabité, si l'on n'appercevait d'avance les clochers et les dômes des édifices qui le dominent et qui lui donnent un aspect tout à fait pittoresque.

Comme toutes les descriptions que l'on pourrait en faire, seraient audessous de la réalité, nous conseillons au lecteur de le visiter pour se former une idée exacte de ses charmes.

Moise Chevalier

FABRICANT DE CHAUSSURES

DE TOUTES SORTES

Peut exécuter des ordres pour plus de 2,000 paires de chaussures, dans une semaine, et à plus bas prix qu'aucune autre manufacture du pays.

Manufacture à L'Assomption, Rue St. Pierre

Magasin à Montréal, No. 224 Rue St. Paul

QUELLE EST L'ORIGINE DU VILLAGE DE L'ASSOMPTION ?

Son origine remonte au 11 d'Aout 1717, jour où Charles Goulet et Thomas Goulet vinrent probablement abattre les premiers arbres de la forêt sur la rive nord de la Rivière de L'Assomption, à quelques arpents de la presqu'ile où devait s'élever un peu plus tard un des villages les plus importants du pays. Mais ces deux courageux colons furent suivis de près par Marier Larivier qui y vint le 12 et par Louis Caillaneau le 20 du même mois. Ce sont les seuls qui vinrent s'y établir cette année là. Thomas Goulet avait la terre appartenant aujourd'hui à Mr. Ald. Deschamps, de Montréal ; et les trois autres étaient sur les terres suivantes en s'éloignant du village. En 1719 le nombre des colons s'élevait à 24.

Cette localité a commencé à être desservie comme paroisse par Mr. le curé de Repentigny, Rév. P. Lesueur, le jour de la St. Pierre, le 29 Juin 1724 ; ce qui donne la raison du nom de "St.Pierre *du Portage*" qu'elle a porté pendant longtemps. "Portage" est probablement le premier nom donné à cette presqu'ile, à cause du portage des canots, &c., qui s'y faisait à l'endroit le plus étroit de la presqu'ile, qui est de 2 ou 3 arpents, pour s'exempter d'en faire le tour qui est d'audelà de 2 milles. Aujourd'hui, à l'endroit même où se faisait ce portage, se trouve une rue qui porte le nom de "Rue du Portage". Plus tard ; on l'a appelée St. Pierre de L'Assomption, et enfin L'Assomption.

LE COLLEGE DE L'ASSOMPTION

L'ASSOMPTION, P. Q.

Cette institution fondée en 1833, est aujourd'hui bien connue du public, et même à l'étranger.

Son enseignement est avant tout classique, comprenant un cours complet de huit ans ; quelques professeurs y sont cependant affectés à un cours commercial, qui est de deux ans, et dans lequel on enseigne la calligraphie, les grammaires française et anglaise, la géographie, l'arithmétique, le calcul mental, la tenue des livres, &c., &c.

Annuellement, le nombre des élève de cette institution est de 250 à 300, et celui des supérieurs et professeurs, de 25 et plus. Bâtisses, cours, promenades, salles, &c., tout est confortable et commode.

Les élèves peuvent indifféremment prendre leur pension soit au collège, soit au village, dans des maisons approuvées par le directeur.

CONDITIONS:

Pension au collège, et éducation, pour l'année scolaire,	$ 100.00
Education seulement, ...	24.00
Literie et lavage, ...	15.00
Leçons de piano	16.00

Les paiements se font invariablement d'avance, tous les trois mois.

Les élèves trovent à acheter au collège, tout ce qui leur est nécessaire en fait de livres, papéterie, etc., aux prix courants.

Le costume des élèves, consistant en un habit de drap bleu avec nervure blanche et ceinture bleue, se porte de règle les dimanches et jours de fête.

Pour plus amples informations, s'adresser au directeur de l'institution.

En 1724, on avait construit une chapelle en bois sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les MM. Faribault, du côté sud-est de la rue St. Etienne, entre les rues Ste. Anne et St. Joachim. La croix de cette chapelle a été conservée et peut être vue au musée du Collège.

Le premier Presbytère était aussi une maison en bois qui existe encore aujourd'hui sur la rue St. Etienne, au coin sud ouest de la rue St Hubert, et qui est la propriété d'Edouard Lapierre.

La première église y fut contruite en 1751.

Les Seigneurs de St Sulpice avaient réservé dès la division de leur seigneurie en terres à concéder, une certaine portion de la Presqu'ile dont on a parlé plus haut, pour y former un village. Mais l'établissement d'un "*Village à L'Assomption*" n'a été autorisé que le 18 Mars 1754, par une ordonnance des intendants du Canada, le Marquis Duquesne et Frs. Bigot, sur requête de M. Jacques Degeay, prêtre missonnaire de la paroisse de "*St. Pierre du Portage*," du Capitaine Blaise Juillet, et autres. Cette ordonnance fixe le site de ce village sur la terre du curé, d'une grandeur de 2½ arpents sur 7; en dehors par conséquent, du terrain réservé dans le même but, par les seigneurs. Ceci explique pourquoi ce village se trouve construit en partie sur chacun de ces terrains.

D'après ce qu'on vient de voir, il suit que le nom de "L'Assomption" que portait la rivière qui l'entoure, depuis sa découverte, a été donné, d'abord à ce village.

LOUIS DESMARAIS

MAGASIN GENERAL

RUE L'ANGE-GARDIEN
SPÉCIALITÉ D'ÉTOFFES DE DEUIL
ALPACAS, CACHEMIRES, CREPES, &c.
DRAPS, TWEEDS, EPICERIES, CHAUSSURES

Moise Chevalier

FABRICANT DE

Moulins a battre le grain, Cribles, Rateaux a Chevaux, Voitures, &c.

Rue L'Ange-Gardien

GODFROY MARTEL

ACCORDEUR ET RÉPARATEUR

D'Orgues et de Pianos

Rue St. Etienne

SEM MALOUIN, FERBLANTIER, Notre-Dame

OLIVIER ARBOUR, BOULANGER, St. Etienne

ETIENNE LONGPRE, BOUCHER, St. Ignace

MOISE LAMOUREUX, MENUISIER, Ste Anne

par l'ordonnance des intendants, et plus tard à toute la paroisse.

Les premiers habitants qui paraissent s'être établis au Village de L'Assomption, y vinrent le 20 de Février 1769, soit 42 ans après l'arrivée des premiers colons dans cette paroisse. Ce furent : sur la rue l'Ange-Gardien, Nicolas Milau, représenté aujourd'hui par Louis Guilbault, Ecr. ; sur la rue St. Etienne, JBte. Senet, Jean Raymond Lacour, Jos. Dubaud, Ls. Corbière, Ls. Chapus, JBte. Panneton, Paul Landry ; sur la rue Notre-Dame, Jos. Vaudry et Claude Panneton, formant en tout dix propriétaires. En 1790, le nombre des propriétaires de ce village s'élevait à 80 et il contenait une population d'environ 450 âmes.

Ce village a été incorporé le 8 d'Avril 1846.

L. J. C. DESMARAIS

MEDECIN

RUE L'ANGE-GARDIEN

J. E. Faribault

Avocat

RUE ST. ETIENNE

G. MARTEL, HORLOGER, St. ETIENNE
T. PAYETTE, BOULANGER, L'Ange-Gardien
N. LAMOUREUX, Peintre et Menuisier, L'Ange-G.
ELIE MARTEL, BOULANGER, L'Ange-Gardien

Benjamin Drolet

BOUCHER

Rue L'Ange-Gardien

QUELS PROGRÈS CE VILLAGE A-T-IL FAITS ?

Pendant longtemps après l'établissement de ce village, presque toute la presqu'ile où il est situé est demeurée en bois debout, à travers lequel les colons passaient pour se rendre à l'église.

La rivière était alors très étroite, et les piétons la traversaient près du Ruisseau du Point du Jour, sur une pruche renversée dont les deux extrémités étaient appuyées sur les côtes.

À une couple d'arpents de l'extrémité nord-est de la rue Ste. Anne, il y avait un camp occupé en permanence par des sauvages. Ces derniers ont habité, paraît-il, cette localité longtemps avant son établissement par les Français ; parcequ'on y a trouvé plusieurs piéces attestant leur séjour en cet endroit, telles que haches en pierre, têtes de calumets, &c., dont on peut voir des spécimens au musée du collége de L'Assomption.

Ce village, de peu d'importance dans le principe, s'est agrandi graduellement en proportion du développement de la colonisation dans les endroits environnants, dont il est demeuré le centre d'affaires et où bon nombre de commerçants y ont acquis des fortunes que n'auraient pas dédaigné de posséder bien des commerçants de ville. Aussi malgré la crise financière qui vient de fondre sur le pays et qui a fait perdre à ce village environ $ 150,000, il a conservé néanmoins sa position de village le plus riche de la province de Québec.

LÉON PICHÉ

ET

Edmond Piché

CONTRACTEURS

Construisent à Bas Prix

TOUTES SORTES DE BATISSES

Rue L'Ange-Gardien

PLAN du VILLAGE de L'ASSOMPTION.

RÉFÉRENCES

1 A. Deschamps	2 Dr. L. Forest
3 P. T. Levesques	4 Eglise Paroissiale
5 Couvent	6 Orphelinat
7 Collège	8 Ecole d'Agriculture
9 B. de Poste, Télégraphe, Ls. Guilbault.	
10 Station du chemin de fer Q. M. O. & O.	
11 Chapelle Notre-Dame de Bonsecours	
12 Palais de Justice	13 Fabrique chaus.

A Résidence de feu l'Hon. Bmy. Joliette, fondateur de la ville de Joliette. Ensuite, celle de feu J. B. Meilleur, 1er S. I. P., fondateur du Collège de L'Assomption.
B Résd. Dr. Cazeneuve, fond. " "

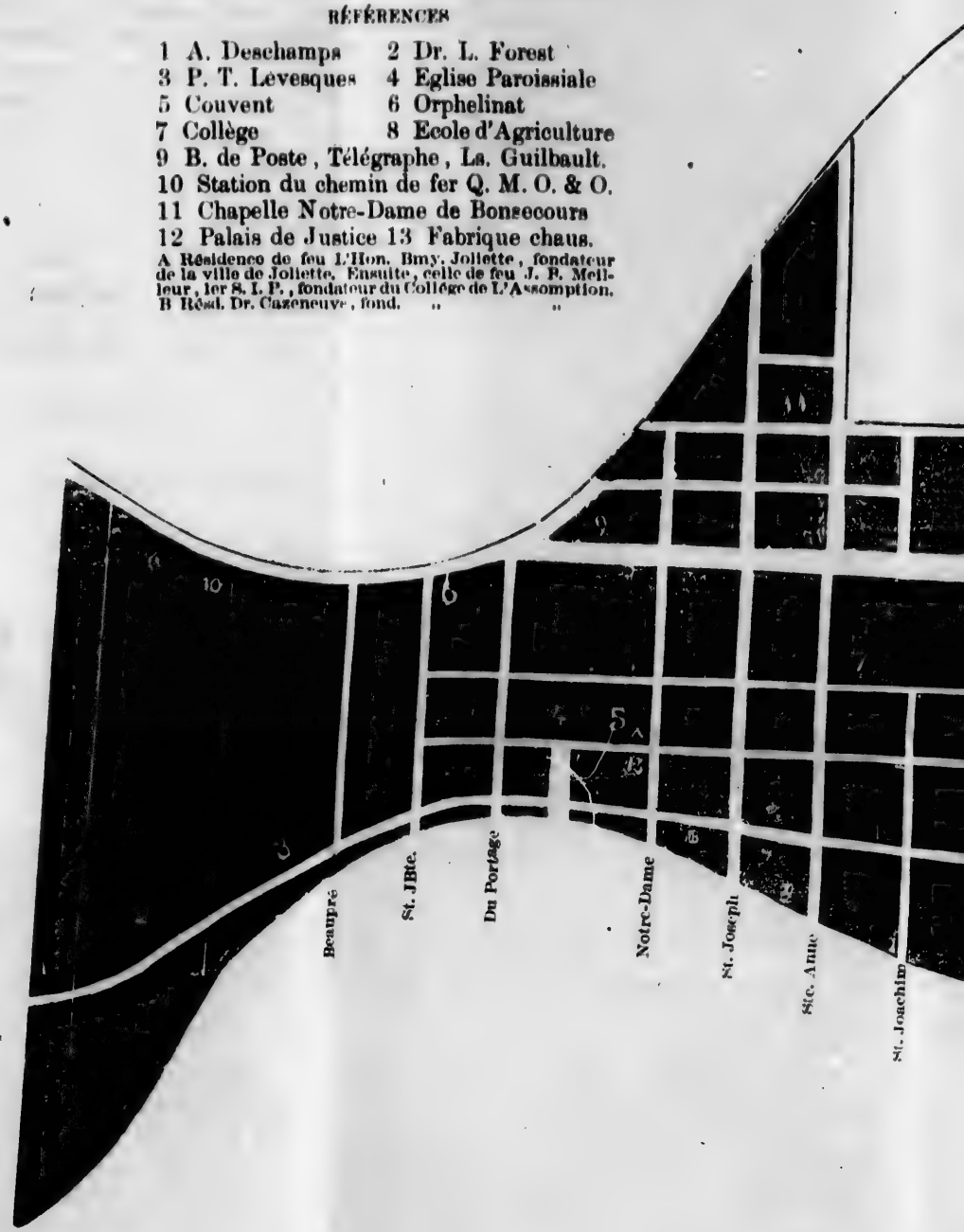

Nord
Ste. URSULE
St. IGNACE
LANGE-GARDIEN
7
8
St. JACQUES
Moulin Henderson
St. PIERRE
St. ETIENNE
Ste. Anne
St. Joachim
St. Hubert
St. Eustach

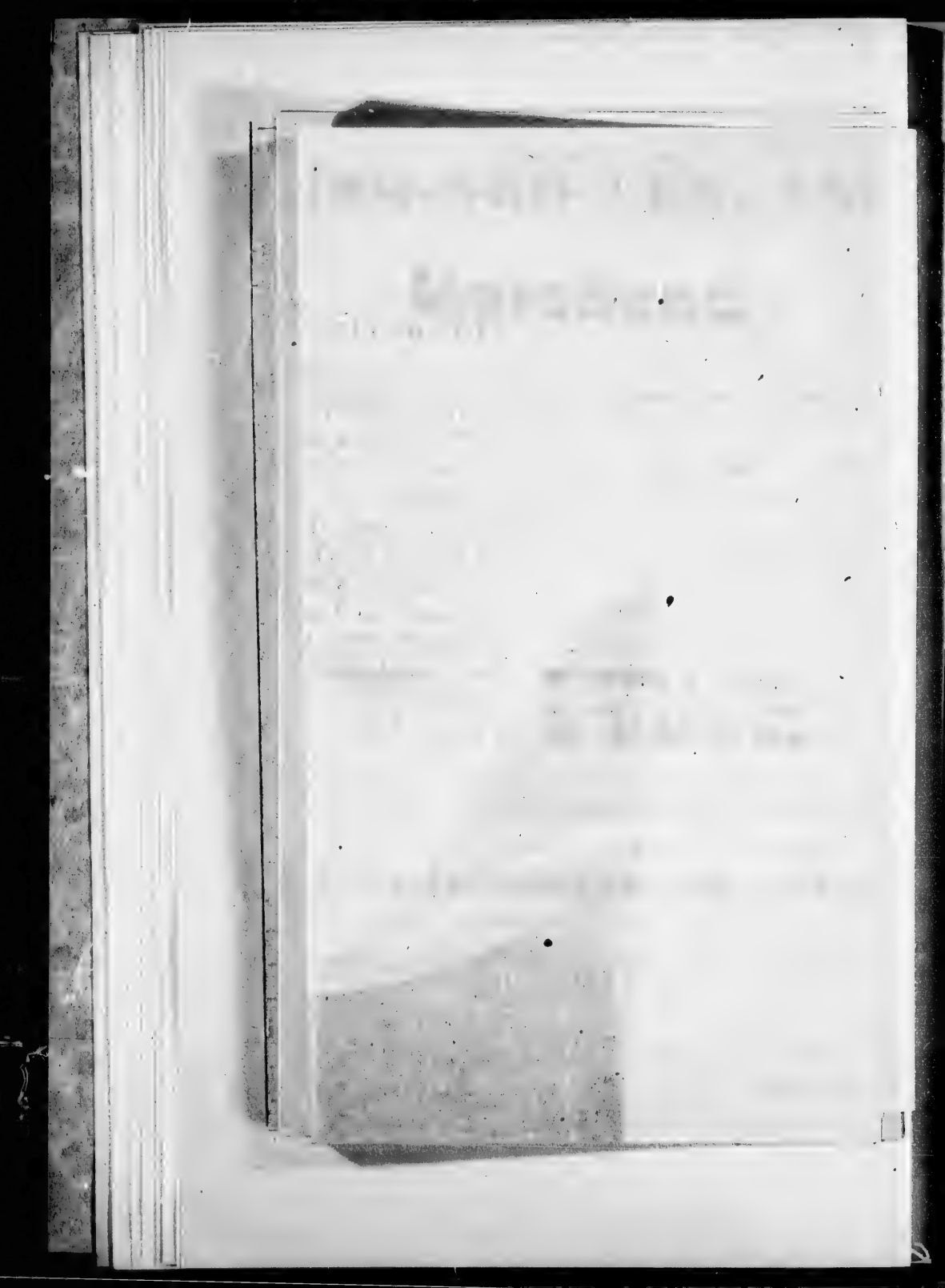

Aujourd'hui L'Assomption est un des plus grands villages de la province de Québec, possédant 240 feux, des proprétés valant $ 340,555, y compris les édifices publics &c. non portés au rôle d'évaluation, et une population d'environ 1,800 âmes en y comprenant le personnel de ses institutions.

Il y a dans ce village onze notaires, cinq médecins, trois avocats, un bon nombre d'artisans de tous genres, six hôtels, divers moulins, un aqueduc, et un marché public construit en 1832.

Il y a aussi un collège classique qui a été fondé en 1832 par trois citoyens de l'endroit: MM. le curé Frs. Labelle, Dr. JBte Meilleur et Dr. Ls. Jos. Chs. Cazenenve. La grande réputation dont jouit cette maison par tout le Canada et à l'étranger, étant le meilleur témoignage de la haute éducation qu'on y reçoit, nous croyons inutile d'en parler ici. Ce collège, affilié à l'Université Laval, donne l'instruction à près de 300 élèves et fait des affaires annuellement pour plus de $ 40,000

Un couvent fondé en 1843 par les citoyens du village, au moyen d'une souscription qui se fit dans un dîner qui eut lieu sous la présidence de Godfroid Chagnon, Ecr., N. P., le jour de la St. JBte., dans un petit bois qu'il y avait alors auprès du village, sur la terre de M. A. Deschamps. Ce couvent est sous la direction des Rév. Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame qui y enseignent le français, l'anglais, le dessein, la musique, &c., à près de

EDOUARD LEBLANC

Marchand

Marchandises sèches, Epiceries, Ferronneries, Grains, Fleur, Bardeau, Peintures, Huiles, Vernis, Poissons, etc.

Wm. LYNCH

FABRICANT DE CHAISES ET DE MEUBLES

a constamment en vente

Chaises en bois et en jonc, Bancs et Fauteuils, Sets de chambre à coucher, de différentes qualités.

200 élèves pensionnaires et externes.

Une École d'Agriculture avec une Ferme-Modèle, fondée en 1867 par la Corporation du Collège.

Un Orphelinat sous la direction des Rév. Soeurs de la Providence, fondé en 1870 par le Rév. F. Dorval, curé du lieu, où se trouvent 30 orphelines et 8 vieilles.

Le montant annuel des affaires des trois maisons ci-dessus est d'environ.....	$ 15,000
25 Maisons de Commerce faisant des affaires pour plus de	160,000
4 Boulangeries	22,300
5 Boucheries	22,400
3 Commerçants d'animaux	11,500
1 Manufacture de Chaussures fabriquant 350 paires de chaussures par jour	60,000
1 Moulin à scier le bois	50,000
Le tout formant un montant d'affaires de..	$ 381,200

qui se font dans ce village annuellement.

Les principaux établissements ci-dessus font des affaires avec des habitants d'Ontario et des Etats-Unis.

Il a été expédié et reçu depuis un an, au bureau du télégraphe de ce lieu 1753 dépêches, et au bureau de Poste 65,376 correspondances dont 1716 lettres enrégistrées.

La richesse du sol de ce comté et de ses environs, dont le village de L'Assomption est la principale place d'affaires, assure à ce village le mantien de sa prospé-

L'École d'Agriculture de L'Assomption

Fondée en 1867

Enseignement théorique et pratique, gratuit

DURÉE DU COURS : 2 ans.—MATIERES : Agriculture, hygiène, soin et élevage du bétail, art vétérinaire, droit rural, arithmétique dans toutes ses parties, géométrie et pratique du mesurage des terres et des solides &c., notions d'ortographie, &c., horticulture et arboriculture fruitière. EN HIVER ; 3 hrs. de leçons, 4 hrs. d'étude et 4 heures de pratique obligatoire, par jour. EN ÉTÉ : 2 hrs. de leçons, 2 hrs. d'étude et 8 hrs. de pratique obligatoire, par jour.

Les élèves doivent se livrer à tous les travaux de la ferme qui conviennent à leur âge, et doivent travailler raisonnablement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 15 ans révolus, avoir bonne santé, bonne constitution et bonne conduite, savoir lire, écrire et chiffrer. Le Conseil d'Agriculture accorde dix bourses annuelles de $ 60.00 chacune ; c'est-à-dire $ 6.00 par mois, pour aider a payer la pension qui est de $ 8.00 à $ 9.00. Chaque élève fournit son lit, etc.

Les élèves qui ne veulent pas s'astreindre à la pratique, s'exposent à être reuvoyés de l'École ou au moins à être privés de leur bourse.

Une ferme de 190 arpents est mise à la dispositiou de l'École par la Corporation du Collège de L'Assomption, et sous la direction du professeur d'agriculture I. J. A. Marsan, Ecr., M. C. A.

PERSONNEL :— Directeur : Rév. J. Gaudet, Ptre.

Prof. d'Agr., Géométrie, Arithmétique, etc., I. J. A. Marsan, Ecr.

Prof. Phisiologie an. et maladies des animaux, Rév. L. Casaubon, Ptre

Professeur de Droit Rural, J. Z. Martel, Ecr. N. P.

rité commerciale et de son importance comme centre d'affaires.

QUELS SONT LES MOYENS DE COMMUNICATION ENTRE L'ASSOMPTION ET LES GRANDS CENTRES ?

Ce village possédant un embranchement du chemin de fer Q. M. O. & O., se trouve en communication directe et quotidienne avec Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, &c., &c., et tous les points intermédiaires.

La Rivière de L'Assomption, sur le bord de laquelle il se trouve, est navigable pendant une bonne partie de la saison ; et la compagnie du Richelieu & O. y tient une ligne règulière, trois fois par semaine, de bateau à vapeur, entre cette place et la ville de Montréal, touchant à St. Paul L'Ermite, Repentigny, Varennes et Boucherville.

En allant à St. Sulpice, à trois milles de L'Assomption, où arrête un des bateaux de la même compagnie, on peut aussi communiquer avec Sorel et toutes les paroisses de la rive nord du St. Laurent, depuis Berthier (en haut) jusqu'à Montréal.

L'Epiphanie
Chemin de Fer Q. M. O. et O.
Chemin de Ligne Seigneuriale
Chemin de Fer de L'Assomption
R. Achigan
R. L'Assomption
Nord
L'ASSOMPTION

LA RIVIERE DE L'ASSOMPTION EST-ELLE NAVIGABLE ET QU'A-T'ON FAIT POUR LA RENDRE NAVIGABLE ?

Cette rivière est navigable au commencement de la saison, pour des vaisseaux tirant une dizaine de pieds d'eau ; mais devenant très basse en été, la navigation s'y trouve interrompue pour un temps plus ou moins long. Le public ayant beaucoup à souffrir de cet état de chose, on chercha les moyens de la rendre navigable pendant toute la saison. A cette fin, il se forma en 1855, par acte du Parlement 18 Vict. chap. 191, une compagnie ayant pour but de la rendre navigable jusqu'aux rapides de St. Paul, et de là de construire un chemin de fer allant rejoindre celui de Rawdon. Mais cette compagnie n'ayant été secondée dans ses vues que par le village, laissa son projet inexécuté.

Le cout d'une chaussée avec écluse en pierre de taille était estimé en 1857 à $ 20,000 ; mais en pierre et en bois, il n'était porté qu'à $ 5,600, comme suit:

35,000 pieds de bois à 5 centins.....	$ 1,750.00
200 toises de pierre à $ 6.00.....	1,200.00
Ouvrages en fer.....	400.00
Salaires des ouvriers.....	1,250.00
Total.	5,600.00

L'intérêt de cette somme à 20 ₱ 100 aurait produit $ 1120.00 ; mais le revenu probable aurait été comme suit : location de l'usage de pouvoirs d'eau pour moulins &c., réduits à 3 seulement, à $ 600 chacun $ 1,800
Produit de la navigation de la rivière réduit à 200

J. E. FARIBAULT

Avocat

RUE ST. ETIENNE

J. Z. Martel

NOTAIRE

Rue St. Etienne

LUDGER FOREST

MEDECIN

RUE ST. ÉTIENNE

Ed. Robichaud

BOUCHER

Rue L'Ange-Gardien

Formant un revenu annuel de ..... $ 2,000
égal à 38½ ₸ 100.

Nous donnons ces détails au cas qu'ils pourraient être utiles à quelques uns des hommes entreprenants qui liront ce guide et qui pourraient désirer de réaliser ce projet. Et nous ajoutons : 1o. qu'en supposant que les travaux pourraient coûter aujourd'hui le double de leur estimation de 1857, c'est-à-dire $ 11,200, et même d'avantage, cette entreprise produirait encore de bons revenus ; 2o. maintenant que L'Assomption a un embranchement du Chemin de Fer du Nord, une simple chaussée sans écluse, construite au nord-ouest de ce village, suffirait pour rendre cette rivière navigable depuis le terminus de cet embranchement jusqu'aux rapides de St. Paul, et pour créer d'immenses et innombrables pouvoirs d'eau. Cette rivière n'étant pas navigable audessus de ce village, l'on pourrait obtenir facilement de la législature, le privilège d'y. construire une pareille chaussée.

Il y trois ou quatre ans, le gouvernement fédéral accorda $ 10,000, pour le creusage de cette rivière, qui a été opéré d'une manière insuffisante et qui a eu pour effet de favoriser l'écoulement de l'eau et, par conséquent, de la faire baisser d'avantage. On aurait dû y creuser un chenal de 6 pieds de profondeur, tel qu'il avait d'abord été demandé par une requête qui fut adoptée en 1878 par l'autorité fédérale. Ce chenal aurait été de cette manière, croyons-nous, assez profond pour permettre aux eaux de l'Ottawa et du St. Laurent de

CORPORATION du VILLAGE de L'ASSOMPTION

A une Session du Conseil Municipal de ce Village, tenue le 4 Décembre 1882, la Résolution suivante a été adoptée unanimement :

" Résolu que Son Honneur le **MAIRE** soit autorisé de faire annoncer dans le " Guide de L'Assomption," que ce Conseil exemptera de toutes cotisations municipales, sur demande, les *Manufactures* qui s'établiront dans les limites de ce Village, comme suit :

5 Ans d'Exemption de Taxes

pour toute Manufacture ou Atelier employant au moins
DIX EMPLOYÉS

10 Ans d'Exemption de Taxes

pour toute Manufacture ou Atelier employant au moins
VINGT EMPLOYÉS

(Signé) *P. A. O. Archambault, Maire.*
.. *J. S. Rivest, Sec.-Trés.*

Pour Vrai extrait du Régistre des délibérations du dit Conseil.

J. S. Rivest, Sec.-Trés.

de refluer dans cette rivière et d'y maintenir une quantité d'eau suffisante. Néanmoins le commencement de creusage que l'on y a fait ne sera pas un ouvrage perdu si le gouvernement, comme nous l'espérons, le fait terminer d'une manière efficace.

LE VILLAGE DE L'ASSOMPTION EST IL UN ENDROIT AVANTAGEUX POUR LA RÉSIDENCE D'UNE FAMILLE ?

L'Assomption est un des endroits les plus avantageux que l'on puisse trouver dans le pays pour la résidence d'une famille. D'abord, l'eau pure et limpide de la rivière qui l'entoure, la nombreuse variété des grands arbres qui le couvrent, rendant l'air très salubre, le protègent contre les maladies épidémiques et et autres. Aussi cette localité est-elle exempte de toutes ces maladies qui sévissent quelquefois dans les villes et autres endroits. La picotte, le typhus, la diphtérie, &c., y sont pour ainsi dire inconnus ; et si quelques personnes vont prendre ces maladies à la ville ou ailleurs, elles ne s'y étendent jamais, et elles n'atteignent que la famille où elles ont été apportées. Ces faits sont constatés d'une manière indéniable. Le choléra asiatique de 1832, 1834, &c., qui a fait tant de ravages à Montréal et par tout le pays, n'a fait que très peu de victimes à L'Assomption.

Ce village possède une des plus belles églises de campagne du pays, où la solennité des cérémonies est au moins égale en beauté à celles d'aucune église des

AUGUSTE ARCHAMBAULT

MARCHAND-ÉPICIER

Vins, Liqueurs, Cigars, Thes
Fleur, Provisions, &c.

Rue St. Jean-Baptiste

CAMILLE ARCHAMBAULT, N. P. R. St. J. Bte.

ELIE LEMIRE, NOTAIRE. R. NOTRE-DAME

FRS. ARCHAMBAULT, EPICIER. R. Ste. Anne

JAMES WRIGHT, HOTELLIER. RUE St. Pierre

JUSTINE VAINE, PENSION d'Écoliers. L'Ange-G.

Hotel du Peuple

Tenu Par

EUGENE ARCHAMBAULT
RUE ST. ETIENNE

Michel Gauvin

HUISSIER C. S., AGENT de JOURNAUX

JARDINIER

A Toujours En Vente Toutes Sortes De Légumes
Rue Ste. Anne

villes. Il possède aussi deux chapelles publiques, dont l'une dédiée au Sacré-Cœur de Jésus et l'autre à Notre Dame de Bonsecours, où la messe se dit tous les jours.

Il y a aussi à L'Assomption une École-Modèle de garçons et une école de filles sous contrôle de commissaires d'école, ainsi qu'un COLLEGE CLASSIQUE, un COUVENT et une ECOLE D'AGRICULTURE, tous très-bien tenus et dont on a déjà parlé à la page 17, à laquelle on réfère ainsi qu'aux annnonces des pages 14 et 20.

Ce village possède aussi un ORPHELINAT, dont on a déjà parlé à la page 19, qui est dans un état assez prospère pour nous faire espérer qu'on y établira prochainement un hôpital convenable aux besoins de la localité.

On y trouve aussi des magasins de toutes sortes et bien assortis, un marché amplement pourvu de tout ce qui est nécessaire à la table, &c.; mais avec tout celà, L'Assomption n'étant qu'à 1¼ hr. de Montréal, par son chemin de fer, on y a pour ainsi dire, à sa disposition tout ce qu'offre le marché et le commerce de Montréal. On peut donc s'y donner tout le confort que l'on peut avoir à Montréal même. Peut-on désirer quelque chose de plus ?

L'Assomption est donc un des endroits les plus avantageux du Canada pour la résidence d'une famille : puisqu'on y trouve la santé, l'exemption des maladies épidémiques, &c., l'instruction la plus complète pour les filles et les garçons, à bas prix et à deux pas de sa

AUX FABRICANTS DE FROMAGE

GRANDE CHANCE!!!

A VENDRE À MOITIÉ PRIX

Les Vaisseaux et Ustensiles de Fromagerie suivants, venant de la célèbre fabrique de MM. Boile & Wright, Napanee, Ont., et n'ayant que peu servi :

2 Cuves Oneida, de 600 gallons chacune, se chauffant par elles-mêmes, ayant une bouilloire en cuivre en dessous, prix coutant chacune..... $ 150

12 Presses patentées de 15 pcs., avec vis, cerceaux (hoops), couvercles (followers) en bois, à $ 10.. $ 120

2 Sets de marques en cuivre pour fromages... 6

1 Dalleau conducteur en ferblanc, 6 pds..... 3

1 Agitateur (curd agitator)..... 2

1 Réfrigérateur..... 4

Aussi, un lot de canistres à lait, de 15, 20, 25 et 30 gallons, avec fonds et poignées patentés, n'ayant pas servi, et autres articles offerts à bas prix.

De Plus, Un Emplacement

de 60 par 160 pieds environ, sur la rue du Portage, au village de L'Assomption, près des stations du Chemin de Fer et du Bateau, à vendre à bon marché,

AVEC UNE FROMAGERIE DE 24 Par 100 Pds.

ayant grand et petit Séchoir, arrière-magasin, glacière bassin au petit lait, puit couvert, &c.

S'adresser à J. Z. MARTEL, N. P., L'Assomption.

demeure, le confort des villes, et enfin les bienfaits de la campagne,

COMMENT PEUT-ON S'AMUSER À L'ASSOMPTION ?

Outre les amusements ordinaires que peut procurer une bonne et nombreuse société, L'Assomption possède des lieux de promenade pour l'été où l'on se trouve à l'ombre presqu'en tout temps de la journée, d'ormes séculaires et de ces saules renommés importés de la Louisiane vers 1837, par feu J. M. Raymond, Ecr., et dont on a planté des rameaux par tout le pays où on les nomme " Saules de L'Assomption. " Ces saules sont originaires de France.

Les paroisses voisines qui ne sont qu'à quelques milles delà, offrent de plus aux promeneurs en voitures, l'aspect de villages coquets, de fermes magnifiques, de paysages délicieux, de scieries et fabriques importantes.

A un mille ou 1½ mille de ce village, se trouvent pour pique-niques, des bois charmants dont la mousse verdoyante a été plus d'une fois effleurée par les pieds mignons des Dames qui y ont mêlé leurs chants mélodieux à ceux des oiseaux de ces lieux enchanteurs.

L'Assomption possède aussi pour l'amusement de ses heureux habitants, une rivière qui, pendant la saison des chaleurs, devient peu profonde et ne présente aucun danger soit pour la promenade en chaloupe, soit pour les bains ; de sorte que les personnes les plus in-

FRANCIS ARCHAMBAULT

ENTREPRENEUR D'ÉGLISES

Et Autres Bâtisses De 1e Classe

Peut donner toutes les facilites desirables pour les paiements

RUE L'ANGE-GARDIEN

Victor Forget

FABRICANT de CHARRUES en FER et ACIER

RATEAUX, BRISE-MOTTES, &c.

Moulins à Battre

Ayant un Engin à Vapeur, Peut Exécuter à Bas Prix et Promptement, les Commandes Qu'on Voudra Bien Lui Confier

RUE St. JOSEPH

expérimentées n'y ont rien à craindre. Pendant l'hiver, les patineurs, les marcheurs en raquettes, ainsi que les amateurs de chevaux de courses peuvent aussi s'y satisfaire.

Une compagnie fait construire actuellement un théâtre, qui contiendra 1,500 spectateurs, et qui sera prêt pour la grande fête du 50e du Collège, le 12 Juin prochain, (1883). On pourra donc y avoir des représentations, des concerts, &c., comme dans les grandes villes.

PEUT-ON SE LOGER CONVENABLEMENT A L'ASSOMPTION Y A-T'IL DES MAISONS A LOUER ET DES TERRAINS POUR EN BATIR ?

Il y a quatre hôtels bien confortables à L'Assomption, où l'on peut avoir une bonne chambre et la pension pour $ 1.00 par jour, $ 3.50 par semaine.

Il y a un certain nombre de maisons qui s'y louent de $ 2.00 à $ 6.00 par mois.

On peut s'y procurer un terrain de 45 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, pour $ 7.50 de constitut, au capital de $ 125.00, rachetable à volonté. *(S'adresser à J. Z. Martel, N. P.)*

Une maison ordinaire en bois, de 25 pieds par 30, à deux étages, avec cuisine en allonge, peut coûter, de $ 600 à $ 1,000. Les entrepreneurs de la localité sont habitués à l'exécution fidèle des plans d'architectes, et ils satisfont ceux qui leur confient des bâtisses à construire. *(Voir leurs annonces, plus haut.)*

CHARLES RHO

Sculpteur, Doreur, Tourneur

FABRICANT d'AUTELS, de CADRES, &c.

RUE ST. HUBERT

J. P. CHARLEBOIS

MARCHAND-EPICIER

Rue L'Ange-Gardien

EDOUARD CHRISTIN

GROCERIES

RUE ST. ÉTIENNE

A QUI DOIT-ON LE CHEMIN DE FER DE L'ASSOMPTION ?

Bien que cette question ne paraisse pas entrer dans le cadre de ce Guide, nous croyons devoir y répondre : d'abord, par esprit de justice envers ceux dont les noms n'ont pas paru sur les journaux qui en ont parlé; en second lieu, par reconnaissance pour tous ceux qui ont aîdé L'Assomption à obtenir la construction de ce chemin.

Il est certain que les Messieurs qui ont été nommés par certains journaux de Montréal, ont droit à la reconnaissance du public et spécialement à celle de L'Assomption ; mais ils ne sont pas les seuls que nous devions remercier, et la liste de ceux que nous devons leur adjoindre serait si longue et courrait tellement le risque d'être encore incomplète, que nous n'entreprendrons pas de la publier. C'est pourquoi on nous pardonnera de n'en parler que d'une manière générale.

Disons d'abord, qu'il en est de ce chemin comme de toute autre faveur obtenue de la Législature, et qu'il faut distinguer entre le mérite de ceux qui la lui demandent, et le mérite de ses Membres qui la lui accordent. Un fils doit être reconnaissant envers ses parents ou amis qui l'ont aîdé à obtenir un héritage de son père ; mais il ne s'ensuit pas que le père qui a donné l'héritage, n'ait pas droit à la plus large part de la reconnaissance de son fils. Il en est de même, ce nous semble, de l'obtention de ce chemin. Nous le devons :

ARGENT A PRETER

Sur HYPOTHEQUE, a 6 Par 100

Par Sommes De

$ 100 a $ 2,000

S'Adresser À J. Z. MARTEL, N. P. L'ASSOMPTION

1o. , aux Honorables Membres des trois branches de la Législature qui ont présenté ou soutenu les requêtes demandant la construction de ce chemin , et qui ont voté pour l'octroi des 3,000 acres de terre par mille de ce chemin ; 2o. , aux curés , maires et citoyens des différentes paroisses du comté de L'Assomption , et à ceux de la cité de Montréal qui ont signé ou fait signer ces requêtes ; 3o. , aux maire , conseillers et citoyens de L'Assomption qui ont mené les choses à bonne fin , et qui ont voté unanimement et payé le coût du terrain exproprié pour ce chemin , sans quoi il n'aurait peut-être jamais été construit ; 4o. , aux entrepreneurs mêmes du chemin , en tête desquels se trouve Mr. L. A. Senécal , qui n'est probablement pas celui qui a droit à la moindre part ; 5o. , enfin , peut-être aussi un peu , à l'auteur du présent Guide , qui a pris l'initiative , a dressé et commencé à faire signer ces requêtes , malgré les objections de plusieurs personnes influentes de L'Assomption.

Nous croyons donc devoir nous faire l'écho du village de L'Assomption , en leur exprimant les sentiments de sa plus vive gratitude , pour une amélioration qui l'élève au rang qu'il avait droit d'occuper par sa position et son importance.

PROPRIÉTÉS

A VENDRE, A CONCÉDER, A LOUER

S'Adresser à J. Z. Martel, N. P.

PIERRE MARTEL

FABRICANT ET REPARATEUR DE VIOLONS

ET AUTRES INSTRUMENTS A ARCHET

RUE ST. ETIENNE

AUX CAPITALISTES ET MANUFACTURIERS

Tout en référant les capitalistes et manufacturiers à la page 23 et suivantes, nous les prions de lire l'annonce de la Corporation de L'Assomption, à la page 26, leur offrant une exemption de taxes pendant 5 et 10 ans. De plus, nous croyons que, pour une fabrique de quelqu'importance, on pourrait obtenir un terrain gratuitement, à proximité des stations du chemin de fer et du bateau à vapeur.

Depuis que nous avons écrit les pages qui précèdent, les scieries des MM. Henderson ont été incendiées. Ce malheur a d'autant plus affecté les citoyens de L'Assomption, que ces Messieurs avaient su s'acquérir une plus grande part de leur confiance et de leur estime. Nous espérons cependant que les affaires qu'ils ont faites à L'Assomption leur ont été assez avantageuses pour les porter à reconstruire leurs scieries ; et ce serait peut-être le temps d'aviser, par la formation d'une compagnie ou autrement, aux moyens de construire la *chaussée* dont nous avons parlé à la page 23, qui créerait un pouvoir d'eau considérable et suffisant pour ces scieries et pour plusieurs autres fins, entr'autres pour la construction d'un nouvel aqueduc capable de pourvoir aux besoins des habitants de la localité, et de protéger leurs propriétés contre les incendies.

LE COLLEGE DE L'ASSOMPTION

INFORMATIONS GENERALES

AGENT de la Seigneurie de St. Sulpice, J. Bonin, Rue du Portage.
.. .. l'Assurance British North America, C. Archambault, Rue St. JBte.
.. .. La Cie. du Richelieu et Ont., J. Wright, Rue St. Pierre.
.. .. d'affaires, J. Z. Martel, St. Etienne.
.. .. Journaux, &c., M. Gauvin, Ste. Anne.

ASILE de la Providence, Rév. Sr. Gamelin, Sup., Rév. Od. Guilbault, Chapelain, St. Ignace.

AVOCATS, Ls. Guilbault, L'Ange-Gardien; P. A. O. Archambault, Notre-Dame; J. E. Faribault St. Etienne.

BARBIERS, E. Wilhelmy, Notre-Dame; Charles Bousquet, St Etienne.

BOUCHERS, Etienne Longpré, Laurent Gignac, St Ignaee; Benj. Drolet, Ed. Robichaud, David Martel, L'Ange- Garcien; Pierre Venne, Jos., Robichaud, St. Joseph.

BOULANGERS, Olivier Arbour, Ls. Foisy, St. Etienne; Elie Martel, Th. Payet, L'Ange-Gard.

BUREAU d'enrégistrement, Bmy. Rocher, Régtr., P. Viger, Dép. R., St Etienne, ouvert de 9 à 4 h.
.. du Greffier de la Cour de Circuit, ouvert de 9 hs. à 12 et de 2 à 4 hs. J. Z. Martel, St. Et.
.. du Greffier des Juges de Paix, ...

BUREAU du Conseil de Cté., C. Archambault, St. JB.
.. .. paroisse, ...
.. .. village, J. S. Rivest, St. Pierre.
.. des Com. d'école paroisse .. .. ..
.. .. .. village, J. Z. Martel, St. E.
.. de la seigneurie St. Sulpice, J. Bonin, Port.
.. .. .. L'Assomption, J. N. E. Faribault
.. .. .. Repentigny, ...
.. .. Poste, Ls. Guilbault, l'Ange-Gardien.
.. .. la Fabrique, F. X. A. Lesage, Notre-D.
.. .. la Société d'Agriculture, I. J. A. Marsan.

Cadres; &c., Chs. Rho, St. Hubert.
Cercueils, &c., Néré Prud'homme, St. Etienne, Misaël Authier, St. Jacques.
Chapelle Notre-Dame de Bonsecours, Rév. G. V. Villeneuve, Chapelain, l'Ange-Gardien.
.. du Sacré-Cœur de Jésus, Rév. O. Guilbault, Chapelain, l'Ange-Gardien.
Charpentiers, Amable Goulard, l'Ange-Gardien; Pierre Lajoie, St. Etienne; Frs Leduc, Ste. Anne.
Charretiers de voyageurs, Hilaire Thouin, Zéphirin Lafortune, l'Ange-Gardien, Isidore Arbour, Ste. Anne; Eugène Archambault, St. Etienne.
.. de charges, Gustave Galipeau, du Portage; Odilon Marsolais, St. Ignace; Jos. Lahaise, Beaupré; Joseph Cotineau, St. Etienne.
Chaussures, fabrique de, St. Pierre, Moise Chevalier proprietaire; Jos. Chevalier, conducteur; Jules H. Malette, teneur de livres; 80 employés

fabricant 350 paires de chaussures par jour, au moyen d'un engin à vapeur.

COLLEGE de L'Assomption, l'Ange-Gardien, voir l'annonce, page 14. — Membres de la corporation : l'évêque du diocèse, les supérieur, directeur, procureur, les trois représentants des fondateurs et les deux plus anciens prêtres du collège. — Personnel : RR. F. Dorval, supérieur, J. T. Gaudet, directeur, G. V. Villeneuve, procureur, F. X. E. Ecrément, préfet des études ; – professeurs : RR. L. Casaubon, théologie ; F. X. E. Ecrément, philos. ; A. Bérard, phys. ; A. Vaillant, mathém. ; J. M. Légaré, rhétor. ; R. Magnan, belles-l. ; O. Guilbault, vers. ; D. Lafortune, méthode ; J. Codaire, synt. ; MM. N. Morin, J. Marchand, éléments latins ; E. Riopel, cours com. ; H. Perrault, français ; E. Cadot, J. Kealy, angl. V. Pauzé, E. Content, étude ; F. X. de la Durantaye, sous-préfet ; J. B. Beauchemin, surv. mus. ; É. Ringuette, musique voc. et inst. Cours classique, 8 ans ; 260 élèves.

Commerçants d'animaux, Daniel Picotte, David Martel, Jos. Robichaud, l'Ange-Gardien.

Commissaires d'école pour le village : Rév. F. Dorval, président, Achille Archambault. Misaël Authier, Moïse Chevalier, Denis Beaupré ; J. Z. Martel, sec.-trés.

.. pour la paroisse : MM. Jos. Foisy, prés., Médard Racette, Toussaint Perrault, Damase St.

Germain, Fidèle Perrault ; J. S. Rivest, sec.-t.

Confiseries Vve. J. Mc.Cawley, Ste. Anne, L. Corbeille et Frs Jeau Forest, du Portage.

Congrégation Notre-Dame, couvent de la – Rév. Sr. St Sylvain, supérieure, Rév. Ls. Casaubon, chapelain, St. Pierre.

Conseil de comté, siégeant au Palais de Justice, St. Etienne ; MM. P. A. O. Archambault, préfet, du village de L'Assomption ; Paul Paquette, de la paroisse de L'Assomption ; Joseph Piché, de St Sulpice ; Nap. Thifault, de Repentigny ; Félix Séguin, de St. Paul L'Ermite ; Zéphirin Mathieu, de Lachenaie ; Eloi Jeannotte, de Mascouche ; Jos. Forest, de St. Roch ; Wm. Lynch, de L'Epiphanie ; Jos. Gauthier, de St. Lin, conseillers ; C. Archambault, sec.-trés.

.. du village, siégeant au Palais de Justice, P. A. O. Archambault, Ecr. Maire ; MM. Joseph Chevalier, Cyriac Chaput, Victor Forget, Moïse Chevalier, fils de JBte., Etienne Longpré, Jos. Henri, conseillers ; J. S. Rivest, sec.-trés.

.. de la paroisse, siége au Palais de Justice, P. Paquette, Ecr., Maire ; MM. Cyprien St. Jean, Roch Simard, Vital Racette, F. X. Martineau, Gilbert Lendreville, Jos. Ethier, conseillers ; C. Archambault, secrétaire-trésorier.

Constructeurs d'églises, &c., Frs. Archambault, Léon Piché. Edmond Piché, L'Ang-Gardien, Chs. Manseau, du Portage.

Corbillards, Nicaisse Lemire, Notre-Dame.

Cordonniers ; Stanislas Jourdain , Pierre Piché , Louis Brazeau , Pierre Walter , rue L'Ange-Gardien , Maxime Piché , rue St Ignace , Amédée Guilbault , rue St. Pierre.

Cour de Circuit , rue St. Etienne , L'Hon. M. Mathieu, J. C. S. , J. Z. Martel , Greffier ; termes , du 1er. au 5 des mois de Mars , Juin , Septembre , et Décembre ; greffe ouvert de 9 à 12 , et de 2 à 4hs ; juridiction $ 200.00.

Couturières , (hardes d'hommes) Dlle. Domitile Content , Mad. M. Gauvin , rue Ste. Anne ; Dlle. Cordalie Royal , rue L'Ange-Gardien ; Dme. H. Thoin , r. l'Ange-G. Dme. C. Bousquet , r. St Et.

Couvent (*voir* Congrégation , Asile.)

—:-:—

Ecole d'Agriculture (*voir l'annonce* , *page* 20.)

Ecole-Modèle de garçons , rue St. Pierre ; Institutrices: Dlles. Marie Chaput , salaire $ 216 ; Mélina Vaillant , $ 92 ; Elizabeth Picotte , $ 84 ; nombre d'écoliers: 120 ; hrs. d'école : 9 à 12 , et 1 à 4.

Ecole de filles , au couvent de la Congrégation ; institutrice : Rév. Sr. Ste. Ludmille , salaire $ 160 nombre d'élèves , 60 ; hs. de classe , 9 à 11½ , et de 1 à 4.

Eglise Paroissiale , Rév. F. Dorval , curé , rue St. Pre. hs. des Offices du Dimanche : basse-messe à 6½ grand' messe à 9½ , en été ; en hiver basse m. à 7 hs. grand' m. à 10.

Entrepreneurs , *voir Constructeurs.*

Epiceries , &c. , J. P. Charlebois , Benj. Drolet , David

Martel, Ve. Arsène Morin, JBte. Chaput, rue L'Ange-Gard., Auguste Archambault, rue St. JBte.; Edouard Christin, rue St. Etienne; J. Z. Cazeneuve, Denis Lesage, r. Notre-Dame; G. Archambault, r. St Ignaee.

—:o:—

Fabrique de la paroisse, Rév. F. Dorval, président, MM. L. Forest, Jos. Desnoyers, Jos. Dumais, JBte. St. Germain, marguillers de l'Oeuvre; anciens marg.: MM. J. Etu, Ls. Arbour, N. Lemire, J. B. Foisy, B. Duhamel, F. X. Martineau, U. Cormier, H. Amireau, X. Forest, Ls. St. Germain, A. Marsolais, Ths. Marsolais, Th. Brouillet, Bte. Marsan, B. Papin, M. Tellier, L. Raynaud, Stan. Lendreville, J. Lonpré. Secrétaire, F. X. A. Lesage, Ecr.

Fabrique de chaussures, *voir chaussures.*

.. .. Instruments d'agriculture, *voir instrum.*

Ferblanteries, &c. Sem Malouin, r. Notre-Dame; B. Z. Tardif, r. St. Etienne.

Forgerons, V, Forget, r. St. Joseph; P. Peltier et J. Royal, L'Ang-Gardien.

Fromagerie, rue St. Jacques, Mr. Léon Arel, de St. Zéphirin, propriétaire.

—:o:—

Gardien des Pompes à incendie, God. Martel, r. St Et.

.. de la pesée publique, Ach. Archambault, rue L'Ange-Gardien; prix par pesée 10 cts.

.. du Marché, Ed. Robichaud, r. l'Ange-Gardien.

Greffe de la Cour de Circuit, ouvert de 9 à 12 et de 2

à 4 hs. ; J. Z. Martel, N. P., Greffier, r. St. Et.
Huissiers, Michel Gauvin, r. Ste. Anne ; Pierre Vennne, r. St. Joseph ; Bmy. Peltier, r. St. Ignace.
Hôtel du Peuple, rue St. Etienne, Eug. Archambault.
.. Wright, r. St. Pierre, James Wright, propriét.
.. du Nord, r. St. Ignace, Léandre Archambault.
.. M. Durand, r. l'Ange-Gardien, Moïse Durand.

Inspecteur du village, Jules Lapointe, r. Ste. Ursule.
.. du feu, Godfroid Martel, rue St. Etienne.
Instruments d'agriculture, charrues, brise-mottes, rateaux, cercleurs, &c., V. Forget, r. St. Jos.
.. d'agriculture, moulins à battre le grain, rateaux, cribles, &c., M. Chevalier, r. l'Ange-G.

Jardiniers, Urgel Gignac, Jules Lapointe, r. St, Ignace ; Frs. Sicard, Frs. Leduc, fils, r. Ste. Anne; Godfroid Peltier, A. Dupare, St. Pierre.
Juges de Paix, L'Hon. Ls. Archambault, MM. Cyriac Chaput, r. St. Etienne ; Ls. J. Chs. Desmarais, rue l'Ange-Gardien ; P. A. O. Archambault, comme maire et préfet.

Licences d'auberge . $ 6.00 ; de magasin $ 2.00.
Lin, moulin à broyer le – Antoine Rivest, r. St. Et.
Lots à bâtir, s'adresser à J. Z. Martel, rue St. Et.

Maisons de pension pour écoliers, Dlle. Justine Vaine Vve. E. Prud'homme, H. Thouin, J. Perrault, F. Chaput, L. Lafortune, D. Picotte, r. l'An-

ge-G. ; Vve. J. Bernabé , P. Longpré , r. St. J.
Ve. L. Vézina , H. Charlebois , Vve. E. Ber-
nier , rue Ste. Anne ; pension par mois $ 8.00

Manufactures , *Voir Fabriques , Instruments d'Agr.*

Médecins , MM. Ludger Forest , r. St. JBte. ; L. J. C.
Desmarais , r. l'Ange-G. ; S. Viger , r. St Et. ;
C. Dorion , C. T. Faribault , rue St. Pierre.

Menuisiers , MM. Léon et Edmond Piché , P. Laporte,
r. l'Ange-G. ; Moïse Lamoureux , Godfrord Mi-
chaud , r. Ste. Anne ; Urgel Forest , r. St. Et.
C. Manseau , r. du Portage.

Modistes , (chapeaux) Mdes A. Archambault , E. Pa-
pin , r. l'Ange-G. ; Dlle. Marie Thérien , r. Ste.
Anne ; Dlle. Perrault , rue Notre-Dame.
.. (robes) Mdes. Nap. Lamoureux , r. St. Ignace;
G. Mercier , r. du Portage ; Z. Benac , Dle. Be-
nac , r. St. Et. ; E. Vaillant , Notre-D.
.. Pour hardes d'hommes , voir *Couturières.*

Notaires , L'Hon. L. Archambault , J. N. E. Faribault,
J. Z. Martel , B. Rocher , C. Porlier , r. St. Et.
C. Archambault , r. St. JBte. ; J. Bonin , J. S.
Rivest , E. Archambault , rue du Portage ; E.
et F. X. Lemire , A. et G. Lesage , r. Notre-D.

Orfebvres , L. Normandeau , r. l'Ange-G. ; G. Martel ,
rue St. Etienne.

Orgues et pianos , accordeur d' – G. Martel , r. St. Et

Peintres , P. Martel , r. St. Et. ; N. Lamoureux , l'Ange

G. ; B. Peltier, r. St. Ignace ; J. et A. McCawley, rue Ste. Anne.

Pesée publique, Ach. Archambault, r. l'Ange-Gardien prix de chaque pesée, 10 cts.

Pianos, voir Orgues.

Pilotes, Godfroid Brouillet, Antoine Rivest, r. St Et.

Pompes à incendie, r. l'Ange-G., dans le Marché.

Poste, L. Guilbault, dép.-maître de — r. l'Ange-G. ; départ des malles à 1 h., arrivée à 5½ hs., p. m. chaque jour, Dimanches exceptés ; prix des lettres, 3 cts. par ½ once, circulaire 1 ct., paquets 1 ct. par 4 onces.

Scieurs de bois de corde, J. Langevin, rue St Jacques J. Chaput, N. Benoit, *A.* Lamontagne, rue Ste Ursule ; P. Videbouteille, St Ignace.

Sculpteur, Charles Fho, rue St Hubert

Seigneuries, Voir Bureau de

Selliers, J. Henri, rue Notre-Dame

Société d'Agriculture du Comté, Directeurs : MM. G. Magnan ; président, L. Pauzé, vice-p., P. A, O Archambault, J Bouthillier, U Deschamps, E Jeannotte, C Archambault, J Archambault, R Tellier ; I. J. *A.* Marsan, sec-trés.

Tailleurs, P Hubert r. du Portage ; I Carrière, St Pre.

Tanneur, Fabien Blanchard, rue St. Pierre.

Voituriers, N. Prud'homme, St Et. ; M Othier, St Jac.